



Mutualité Neutre de la Santé

Rue de Chestret 4-6 - 4000 LIEGE
Service Tarification

Tél. LIEGE : 04/254.54.85 - Fax. : 04/254.54.39 - E-mail : coordination@mut226.be - Web : www.mut226.be

Votre liberté, votre sécurité !

AVANTAGE ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SERVICE TRAITEMENT DE PSYCHOLOGIE

Nomenclature : 809196 - 809200

<p>Nom et prénom :</p> <p>N° d'inscription ou n° national :</p> <p>Adresse :</p>	<p style="text-align: center;">Ou</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center; margin: 10px auto; width: 80%;"><p>Apposer ici la vignette verte de la Mutualité</p></div>
--	--

Sur base d'une prescription médicale circonstanciée, une intervention dans le coût du traitement psychologique auprès d'un(e) licencié(e) en psychologie est accordée à toutes personnes en ordre de paiement de l'assurance complémentaire. Le montant de l'intervention maximale **par année civile** est fixé à € 20 pour le bilan psychologique et € 10 par séance du suivi psychologique avec un maximum de 6 séances.

A compléter par le (la) prestataire des soins licencié(e) en psychologie

Le/la soussigné(e)

Déclare avoir suivi le (la) patient(e) cité(e) ci-dessus dans le cadre d'un traitement psychologique et avoir prati-

- un bilan psychologique le (date) Montant payé
- des séances de suivi psychologique :
1. le (date) Montant payé
2. le (date) Montant payé
3. le (date) Montant payé
4. le (date) Montant payé
5. le (date) Montant payé
6. le (date) Montant payé

Cachet du (de la) licencié(e) en psychologie :
qué :

Date :

Signature :